

SERVICES ET PROGRAMMES

950 De Louvain Est

CENTRE DOLLARD-CORMIER



950



CENTRE DOLLARD-CORMIER
Centre de réadaptation en dépendance



SERVICES ET PROGRAMMES

Extrait du Plan d'organisation 2006-2009 · Chapitre IV
Adopté au conseil d'administration du 14 juin 2006



[Table des matières]

ORGANISATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES	5
I caractéristiques des services et des programmes	6
1.1 Matrice des services et des programmes	6
1.2 Modalités de suivi clinique	6
1.3 Évaluation des usagers	8
1.4 Services médico-infirmiers	8
2 Les services et programmes en détail	9
2.1 Les services d'accès	9
2.2 Les programmes	12
PROGRAMME JEUNESSE	12
PROGRAMME ADULTE	15
PROGRAMME 55 ANS ET PLUS	17
PROGRAMME ENTOURAGE	18
PROGRAMME ITINÉRANCE ET SANS DOMICILE FIXE	19
PROGRAMME JEU PATHOLOGIQUE	20
PROGRAMME DÉSINTOXICATION	21
PROGRAMME RÉADAPTATION INTERNE POUR ADULTES	22
PROGRAMME ACTIVITÉS DE GROUPE	22
PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE PAR LE TRAVAIL	23
PROGRAMME MILIEUX DE VIE ET RÉINSERTION SOCIALE	23
2.3 Les services réseau	25
2.4 Les liens de troisième ligne	26

ORGANISATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES

Pour traduire dans la réalité la philosophie d'intervention et les principes qui guident l'action, ainsi que pour se conformer aux orientations régionales, l'organisation des services permet :

- › l'accès aux services et programmes à l'intérieur d'un délai rapide;
- › la priorisation de certaines clientèles (femmes enceintes, jeunes, volet JESSIE et urgences cliniques);
- › l'équité dans l'accès aux services et programmes pour l'ensemble de la clientèle incluant celle présentant des problématiques multiples;
- › le maintien des appariements reliés à l'âge et aux caractéristiques des usagers;
- › la participation des usagers et de leurs représentants afin de les soutenir dans leur mandat à promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et d'évaluer le degré de satisfaction des usagers;
- › l'évaluation continue de la qualité et un mécanisme formel de suivi des recommandations;
- › le maintien d'un processus continu de réflexion sur la réalité mouvante de la clientèle et l'adéquation des services et des programmes;
- › l'application de mécanismes souples et efficaces entre les programmes et les services pour assurer une réponse rapide et adaptée aux besoins de l'utilisateur;
- › la disponibilité d'une gamme de services et de programmes qui répondent aux besoins diversifiés des personnes présentant des problèmes reliés à la consommation de psychotropes et au jeu pathologique, mais également aux établissements, individus, groupes ou ressources les côtoyant;
- › l'application de différentes approches connues en toxicomanie pour répondre aux problématiques diversifiées que l'on retrouve chez les usagers;
- › l'intégration et le développement de programmes connexes visant des problématiques s'apparentant, en raison de leur nature, à l'alcoolisme et à la toxicomanie, au jeu pathologique et à l'évaluation de la compatibilité du comportement des personnes, relativement à la consommation d'alcool ou de drogues, avec la conduite sécuritaire d'un véhicule routier;
- › le soutien à la première ligne.

I CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES ET DES PROGRAMMES

1.1 Matrice des services et des programmes

Pour mieux rencontrer les objectifs liés à l'organisation des services, ceux-ci ont été divisés en services et programmes. Les services d'accès agissent comme porte d'entrée dans l'établissement. Ils constituent une étape obligée pour la clientèle qui est ensuite dirigée vers le programme correspondant à sa réalité et ses besoins. Les programmes, eux, reposent sur le principe d'appariement des clientèles et font référence à un groupe d'âge spécifique (jeunesse, adulte ou 55 ans et plus), à une problématique vécue par un ensemble d'individus (jeu, itinérance, etc.) ou à un besoin spécifique (réinsertion sociale). La majorité des programmes se divise en plusieurs volets afin de mieux répondre aux réalités complexes inhérentes à la toxicomanie et au jeu pathologique. Finalement, l'établissement peut aussi compter sur des services réseau permettant de répondre aux demandes émanant de l'un ou l'autre des programmes du Centre ou d'autres organismes partenaires ou encore de favoriser le travail concerté de plusieurs partenaires pour répondre aux besoins spécifiques d'un usager.

1.2 Modalités de suivi clinique

Deux modalités de suivi sont possibles, l'une en externe et l'autre en interne, et ceci, selon certains critères qui seront expliqués dans la description de chacun des services et programmes. Fait à noter, la clientèle peut bénéficier simultanément des deux modalités.

Modalité en externe

La clientèle peut bénéficier d'un suivi en externe pour les services et programmes suivants :

- › Service accueil, évaluation et orientation ;
- › Programme d'activités cliniques de groupe ;
- › Programme entourage, volet adulte ;
- › Programme entourage, volet 6-12 ans ;
- › Programme milieux de vie et réinsertion sociale, volet réinsertion sociale ;
- › Programme milieux de vie et réinsertion sociale, volet logement social ;
- › Programme adulte, volet général ;
- › Programme adulte, volet JESSIE ;
- › Programme adulte, volet justice ;

- › Programme adulte, volet santé mentale ;
- › Programme jeunesse, volet externe ;
- › Programme jeunesse, volet scolaire ;
- › Programme jeunesse, volet intervention de milieu ;
- › Programme jeunesse, volet services aux parents et à l'entourage ;
- › Programme jeunesse, volet justice ;
- › Programme jeunesse, volet santé mentale ;
- › Programme itinérance – sans domicile fixe ;
- › Programme 55 ans et plus ;
- › Programme jeu pathologique ;
- › Programme d'évaluation pour les conducteurs automobiles ;
- › Programme d'intégration sociale par le travail ;
- › Programme milieux de vie et intégration sociale, volet ressources contractuelles ;
- › Clinique Cormier-Lafontaine.

Les rencontres nécessaires au suivi externe sont effectuées, sur rendez-vous, dans les différents points de service du Centre. Certains usagers peuvent également bénéficier d'un suivi à domicile.

Modalité en interne

Dans certaines circonstances, la clientèle est temporairement retirée de son milieu de vie et bénéficie de services internes. Cette modalité représente une réponse intensive à des besoins plus spécifiques. C'est le cas pour :

- › Service urgence-triage toxicomanie ;
- › Programme désintoxication, volet sevrage et récupération ;
- › Programme réadaptation interne pour adultes ;
- › Programme jeunesse – volet réadaptation interne ;
- › Programme milieux de vie et réinsertion sociale, volet hébergement dépannage ;
- › Programme milieux de vie et réinsertion sociale, volet résidences d'accueil et ressources contractuelles.

1.3 Évaluation des usagers

L'évaluation est un **acte clinique** crucial dans la démarche d'un usager. Pour réaliser adéquatement cette fonction, l'évaluation doit être empreinte de neutralité et de rigueur. Elle **doit** être **neutre**, parce que l'évaluation de l'usager est la clé de l'appariement entre ses besoins et les programmes. Elle **doit** être **rigoureuse** pour remplir adéquatement ses responsabilités sur le plan de l'appariement, de la recherche ou autres. Elle peut comprendre trois niveaux :

- › l'évaluation sommaire est principalement utilisée par le Service d'accueil, évaluation et orientation, au Service urgence-triage toxicomanie et au Programme jeunesse – volet externe pour situer rapidement l'état du client et offrir une réponse appropriée ;
- › l'évaluation générale, à l'aide de la grille de l'Indice de gravité de la toxicomanie (IGT), pour les adultes et les adolescents, a pour but d'identifier les principales zones de besoins des usagers, de permettre une orientation adéquate, de contribuer à l'élaboration du plan d'intervention avec l'usager et à son suivi. Cette évaluation peut être faite au Service accueil, évaluation et orientation pour les adultes et au Programme jeunesse pour les 24 ans et moins ;
- › une évaluation particulière, adaptée aux réalités vécues par les personnes présentant un problème de jeu pathologique, est aussi effectuée par les intervenants du Programme jeu pathologique, et ce, dès le premier contact.

L'état de certaines clientèles appelle par ailleurs des évaluations plus spécialisées, (santé, psychologique, criminologique, sociale). Ces évaluations peuvent être effectuées dans les services d'accès ou dans les programmes.

1.4 Services médico-infirmiers

L'expertise clinique du **personnel infirmier** et les actes qui lui sont réservés sont essentiels à la bonne marche du Service urgence-triage toxicomanie et du Programme désintoxication. Ce savoir-faire est aussi mis à contribution à différents stades dans l'ensemble des programmes.

Le travail du personnel infirmier est sous la supervision de la responsable des soins infirmiers. Cette dernière a pour fonction :

- › de surveiller et contrôler la qualité des soins infirmiers dispensés ;
- › d'assurer l'élaboration de règles de soins tenant compte de la nécessité de rendre des services adéquats et efficaces aux usagers ainsi que de l'organisation et des ressources dont dispose l'établissement ;

- › de veiller au bon fonctionnement des comités du conseil des infirmières et infirmiers et s'assure que ce conseil apprécie adéquatement les actes infirmiers posés dans le Centre.

Les **médecins** procèdent à l'évaluation diagnostique des usagers et déterminent certains éléments essentiels du plan de soins. Ils sont directement associés au Programme désintoxication et au Service urgence-triage toxicomanie. Ils agissent aussi à titre de consultants privilégiés pour les autres programmes et services.

2 LES SERVICES ET PROGRAMMES EN DÉTAIL

2.1 Les services d'accès

Au total, quatre des services ou programmes offerts dans l'établissement agissent comme porte d'entrée pour la clientèle.

Service accueil, évaluation et orientation (25 ans et plus)

Ce service représente la principale porte d'entrée du Centre. Il a la responsabilité de recevoir la majorité des demandes initiales de service pour la clientèle de 25 ans et plus. Il assure, par un processus rapide et efficace, une réponse immédiate à des besoins de service.

L'**accueil** se fait sur une base individuelle, au moyen d'une grille d'évaluation sommaire. Il a pour objectif de cerner la situation de l'utilisateur, de statuer sur son admissibilité, sur l'urgence de sa situation et de procéder s'il y a lieu, à des évaluations spécifiques afin d'**orienter** l'utilisateur dans des ressources appropriées, en fonction des besoins identifiés.

Immédiatement après son évaluation, l'utilisateur qui le désire et qui ne présente pas de problèmes particuliers est convié au groupe Initiation à la démarche, puis au programme d'activités de groupe. Les détails des services offerts dans ce programme sont décrits en page 22.

L'utilisateur qui souhaite bénéficier d'une intervention individuelle dans l'un ou l'autre des programmes est invité à poursuivre l'évaluation par l'IGT et par une ou des évaluations spécialisées si nécessaire.

Le Service accueil, évaluation et orientation est principalement disponible sur rendez-vous, du lundi au vendredi de jour, ainsi qu'en soirée, suivant un horaire préétabli. On peut aussi y accéder sans rendez-vous. En vertu d'une entente conclue en 2005 avec le CSSS Pointe-de-l'Île, et de manière à augmenter l'accessibilité aux services de l'établissement, la clientèle de l'Est de Montréal peut aussi accéder au Service accueil, évaluation et orientation directement au point de service Pointe-de-l'Île, situé dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, pour ensuite possiblement y obtenir des services.

Service urgence-triage toxicomanie

Ce service est la porte d'entrée du Centre pour toute clientèle présentant un problème de toxicomanie et nécessitant une intervention immédiate, francophone comme anglophone. Il est accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, en personne ou par téléphone. Les approches d'intervention en situation de crise et biopsychosociale sont utilisées de façon privilégiée dans ce service, de même qu'un travail de partenariat constant et essentiel avec les organismes du milieu.

L'équipe de ce service accueille la demande de l'utilisateur, le sécurise de façon à ramener les tensions à un niveau tolérable, assure un dégrisement sécuritaire, évalue la nature de ses besoins et de ses attentes pour le diriger vers un service ou programme du Centre ou vers une ressource extérieure appropriée, et ce, au téléphone ou sur place.

Le service dispose de dix civières pour l'observation, l'évaluation et le soutien de la clientèle. La durée du séjour n'excède généralement pas 48 heures, à l'exception des jeunes de la rue qui peuvent y séjourner 72 heures. Les utilisateurs de drogues injectables peuvent aussi, à la lumière de l'évaluation effectuée, y séjourner plus de 48 heures. Le personnel du service intervient à l'intérieur de ce délai très court. Des évaluations physiques (soins infirmiers) et psychosociales sont effectuées de façon continue tout au long du séjour.

Le Service urgence-triage toxicomanie peut assurer également de façon transitoire un soutien à l'entourage et aux partenaires, de même qu'un soutien important dans les situations d'urgence identifiées par l'Agence de développement de santé et des services sociaux de Montréal. Le personnel du Service effectue de l'intervention de milieu directement dans certains établissements spécifiques tels que la Old Brewery Mission.

Le volet triage est par ailleurs disponible du lundi au vendredi de jour. Lieu d'évaluation physique (soins infirmiers et médicaux) et psychosociale, il agit comme porte d'entrée pour le Programme désintoxication, volet sevrage ou récupération. Lorsque la situation l'exige, on y procède aux recommandations pertinentes en centre hospitalier. Le volet triage accueille également les usagers dirigés au volet sevrage ou récupération selon le cas. Il est par ailleurs appelé à répondre à toutes demandes émanant de la clientèle, de l'entourage ou des partenaires, à les évaluer et les orienter adéquatement dans l'établissement ou ailleurs.

Programme jeunesse – volet externe

Ce volet est la porte d'entrée du Centre pour l'ensemble de la clientèle jeune (24 ans et moins). Il est accessible de jour et de soir selon l'horaire établi. La clientèle peut se présenter, avec ou sans rendez-vous. En vertu du mécanisme d'accès en toxicomanie pour les jeunes de l'île de Montréal, les personnes âgées de 17 ans et moins peuvent aussi accéder directement au Programme jeunesse, volet externe de l'établissement ou y être dirigées par un centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'île ainsi que par tout autre partenaire. Les détails des services offerts sont décrits dans le Programme jeunesse, volet externe en page 12.

Service d'accès au Programme jeu pathologique

Ce programme est la porte d'entrée du Centre pour l'ensemble de la clientèle aux prises avec un problème de jeu pathologique. Il permet d'effectuer une évaluation biopsychosociale, puis de diriger la clientèle vers les programmes appropriés dans l'établissement ou ailleurs. Il est accessible du lundi au vendredi, de jour et de soir, sur rendez-vous.

Les services d'accès constituent une étape obligée pour l'ensemble de la clientèle qui est ensuite dirigée, selon ses besoins, vers le programme ou le service approprié.

2.2 Les programmes

Les programmes ont été élaborés en tenant compte du principe d'appariement de la clientèle, soit en fonction de l'âge ou de leur réalité particulière.

PROGRAMME JEUNESSE

Ce programme s'adresse :

- › aux jeunes de 24 ans et moins dont les comportements de consommation de drogues et d'alcool :
 - perturbent gravement leur développement et affectent ou inquiètent tant le jeune que sa famille ou son entourage ;
 - présentent des risques pour l'avenir ou encore provoquent une grande détresse psychologique et des ruptures avec leur milieu de vie ;
- › aux parents concernés par la consommation de leur jeune, inscrit ou non dans les services.

En plus de s'inspirer d'un modèle biopsychosocial, l'intervention effectuée tient compte :

- › des enjeux liés à la croissance et au développement ;
- › des impacts spécifiques de la consommation sur les adolescents ;
- › de la particularité des motifs de consommation ;
- › des difficultés des jeunes à analyser des questions relatives à leur vécu ;
- › des facteurs de risque et de protection qui se trouvent souvent à l'intérieur de la famille.

CE PROGRAMME POSSÈDE SEPT VOLETS :

Volet externe

Ce service est accessible de jour et de soir, suivant l'horaire établi. Le jeune peut se présenter, avec ou sans rendez-vous, afin de rencontrer un éducateur qui l'aidera à clarifier et identifier ses besoins. On pourra alors répondre à ces besoins de différentes façons :

- › poursuite de l'intervention à la clinique sans rendez-vous ;
- › évaluation à l'aide de la grille IGT-adolescent et adulte ;
- › intégration dans des activités de groupes de soutien (consommation, information sur les substances, prévention de la rechute, etc.) ;

- › recommandation dans le programme à un professionnel (psychologue, criminologue, travailleur social, psychoéducateur) pour la poursuite de l'intervention en individuel ;
- › recommandation en évaluation de la santé ;
- › recommandation au volet réadaptation interne ;
- › intégration au volet scolaire.

Les services offerts aux jeunes visent les objectifs suivants :

- › réduire leur consommation ;
- › réduire les méfaits de leur consommation ;
- › comprendre la place que la consommation occupe dans leur vie ;
- › stabiliser leur condition de vie ;
- › développer un mode de vie plus satisfaisant ;
- › améliorer leurs relations interpersonnelles avec leur environnement.

En vertu du mécanisme d'accès en toxicomanie pour les jeunes de la région de Montréal, les adolescents âgés de 17 ans et moins, franco-phones et allophones, sont dirigés au Centre Dollard-Cormier à la suite d'une évaluation réalisée par la première ligne (DEP-ADO, cote feu rouge). Une évaluation plus approfondie de la situation du jeune est effectuée et des recommandations sont formulées. Le coordonnateur du mécanisme d'accès reçoit ces résultats, les valide à partir des critères d'appariement et procède à la recommandation auprès du centre désigné pour des services externes ou internes.

Volet réadaptation interne

Ce service propose un hébergement clinique soutenu par une programmation (24 hrs/7 jrs) à court terme où les jeunes peuvent :

- › prendre une distance avec leur milieu de vie (rue, famille) ;
- › faire le point sur leur consommation ;
- › se fixer des objectifs ainsi que des moyens pour les atteindre ;
- › développer leurs habiletés sociales.

Ce milieu se situe entre les ressources de dépannage et les milieux de vie à moyen et long terme. La durée du séjour est d'environ un mois.

Un plan d'intervention concerté est élaboré avec le jeune par l'intervenant à l'interne et celui à l'externe, afin d'assurer la continuité et la cohérence dans le suivi. Le jeune participe également à des rencontres individuelles et de groupe dans un milieu de vie rassurant, sécurisant et soutenant.

Des éducateurs sont présents de jour, de soir et de nuit. L'infirmière assure le suivi de l'évaluation en soins infirmiers effectuée préalablement à l'admission.

Volet scolaire

En collaboration avec la Commission scolaire de Montréal, et ce, par une entente de service, deux professeurs dispensent des services scolaires pour une clientèle en provenance des écoles ou du Centre. Ce volet s'adresse aux jeunes de 17 ans et moins inscrits dans le Programme jeunesse.

Un psychoéducateur du Centre assure l'encadrement des jeunes qui fréquentent les classes jusqu'à la 4^e secondaire (**13 places**) et travaille de concert avec les autres intervenants du programme.

Volet intervention de milieu

L'intervention de milieu a pour objectif d'établir des liens avec des jeunes ayant une consommation problématique et qui, pour de multiples raisons, ne viennent pas consulter. Un intervenant du programme travaille directement dans la rue auprès des jeunes et des ressources communautaires qui leur sont destinées. Il agit comme trait d'union pour faciliter l'accès du jeune à différents services, dont ceux du Programme jeunesse.

Volet service aux parents et à l'entourage

Les services aux parents et à l'entourage sont offerts en groupe et en individuel et visent les objectifs suivants :

- › les informer et les amener à nuancer leur compréhension de la consommation et situer la consommation dans le contexte du développement du jeune ;
- › les aider dans l'amélioration de leurs compétences parentales et mettre l'emphase sur leur pouvoir d'action et de changement.

Des rencontres familiales ont lieu lorsqu'il est souhaitable que le jeune, les membres de sa famille et/ou de son entourage s'expriment ouvertement sur les difficultés vécues autour de la consommation. Des moyens concrets sont explorés afin d'améliorer la situation familiale. Si le jeune bénéficie d'un suivi individuel, son intervenant peut participer aux rencontres.

Volet justice

Ce volet s'adresse aux jeunes assujettis à la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents. Il prévoit une première rencontre individuelle avec un éducateur du Programme jeunesse, suivie de cinq rencontres de groupe ayant entre autres pour thèmes les impacts de la consommation et la consolidation de la motivation. Une dernière rencontre individuelle

est ensuite organisée pour faire le bilan de la démarche et l'inciter à poursuivre dans les services.

Volet santé mentale

Au cours du processus d'évaluation, tous les jeunes (24 ans et moins) présentant une problématique de santé mentale associée à la toxicomanie sont dirigés vers l'infirmière du programme. Ce complément d'évaluation favorise le travail de collaboration avec le réseau de la santé mentale.

Tout jeune dont la situation est jugée précaire est traité de façon prioritaire. Il fait l'objet d'une discussion clinique avec les spécialistes du programme (itinérance, justice, santé mentale), qui font des recommandations sur l'orientation du jeune et participent à l'élaboration de pistes d'intervention. Tous les intervenants du Programme peuvent faire appel à ce groupe de discussions cliniques.

PROGRAMME ADULTE

Ce programme s'adresse aux personnes âgées de 25 à 54 ans pour qui la consommation d'alcool ou de drogues a créé ou risque de créer des zones importantes de désorganisation pour elles-mêmes et leur entourage. Il offre des activités de réadaptation qui visent le traitement de la toxicomanie et des problématiques concomitantes reliées. Ce programme est accessible de jour et de soir selon l'horaire établi.

Une fois la grille d'IGT et, s'il y a lieu, les évaluations spécialisées complétées, le dossier de chaque usager est dirigé vers un éducateur qui procède à l'analyse de la demande afin d'orienter l'utilisateur vers l'intervenant approprié (éducateur ou professionnel).

L'éducateur reçoit la clientèle qui nécessite un suivi sur sa consommation et sur sa réorganisation sociale (soutien dans sa vie quotidienne). Quant au professionnel (psychologue, criminologue, travailleur social, agent de relations humaines), il reçoit, de façon générale, la clientèle qui désire s'engager dans une démarche thérapeutique. Un service sans rendez-vous est accessible pour la clientèle déjà inscrite.

Pour mieux répondre à ces problématiques, quatre volets ont été développés. Les membres rattachés à chacun de ces volets proposent une gamme d'activités individuelles, de groupe ainsi que de couple et famille, adaptées aux besoins des usagers et propres à chacune des problématiques identifiées. Les objectifs et la nature du suivi sont formulés dans un plan d'intervention individualisé s'appuyant sur une évaluation clinique rigoureuse et sur l'implication active de l'utilisateur dans sa démarche.

Chacun des quatre volets se différencie par les caractéristiques propres à chacune des clientèles.

Volet général

Ce volet s'adresse à une clientèle qui se distingue par une moins grande sévérité de ses problèmes, un moins grand nombre d'années d'exposition aux substances et une plus grande stabilité d'emploi et de conditions de vie.

Ces usagers ne manifestent pas de troubles mentaux sévères, leur motivation à consulter n'est pas reliée aux pressions du système judiciaire et ils ne s'identifient pas à la sous-culture de la délinquance et de l'itinérance.

L'intervention propre à ce volet s'appuie sur la théorie du changement de Prochaska et de Di Clemente et considère trois champs de travail :

- › la consommation ;
- › les besoins de réorganisation sociale ;
- › le confort psychologique.

La cible du changement doit s'ajuster au niveau de la motivation de l'utilisateur et doit prendre en considération le degré de sévérité de la situation de la personne.

Volet justice

Ce volet s'adresse à une clientèle présentant une double problématique de toxicomanie et de difficultés d'ordre judiciaire qui se traduit selon les spécificités suivantes :

- › personne faisant l'objet de mesures légales actuelles ou ayant eu des problèmes judiciaires dans le passé ;
- › personne présentant un profil complexe comprenant plusieurs composantes (impulsivité, problématique de santé mentale, potentiel de dangerosité pour soi ou les autres, problématique d'ordre sexuel, etc.) ;
- › personne utilisant les services de réadaptation pour se conformer à ses conditions légales.

Le suivi de l'utilisateur se fait en respectant le cadre thérapeutique suivant :

- › un bloc engagement : clarification des attentes, prise de décision quant à la poursuite de la démarche, engagement dans un processus de changement et détermination d'objectifs de travail qui se poursuivent tout au long de la démarche ;
- › un bloc stabilisation : résolution de situation de crise, stabilisation de sa situation au plan biopsychosocial ;
- › un bloc amélioration et consolidation : mise en place de différentes stratégies pour augmenter ou maintenir la motivation.

Volet santé mentale

Ce volet s'adresse à une clientèle à double problématique toxicomanie et santé mentale de l'un des quatre types suivants :

- › psychotique, troubles sévères et persistants en voie de stabilisation ;
- › trouble de la personnalité limite et sévère ;
- › troubles anxieux et dépressifs sévères ;
- › autres troubles de la personnalité et structures fragiles au niveau fonctionnel.

Le programme poursuit trois grandes finalités :

- › la stabilisation : interruption du processus de désorganisation ;
- › l'amélioration : apprentissage d'habiletés personnelles et de base ;
- › la consolidation : atteinte de l'équilibre psychologique, social et physique.

Volet JESSIE

Ce volet s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans et dirigés à la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal pour des problèmes de négligence. Il permet de développer un plan d'intervention conjoint entre les intervenants et ceux du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire de façon à aborder, en même temps, les problèmes de dépendance et de compétences parentales de ces individus. L'objectif ultime poursuivi ici est le maintien de la sécurité de l'enfant et son retour dans la famille, si cela s'avère possible. Cette clientèle est jugée prioritaire et peut de cette manière avoir accès à l'ensemble des volets du Programme adulte, ainsi qu'à d'autres programmes lorsque nécessaire.

PROGRAMME 55 ANS ET PLUS

En plus d'avoir un problème de surconsommation, principalement alcool et médicaments, cette clientèle a entre autres pour caractéristique d'être en processus d'adaptation constante face aux pertes liées au vieillissement et aux deuils multiples (niveau de vie, santé, fonctions cognitives, vigueur, libido, fragilisation du réseau social, etc.). Ces événements entraînent parfois une augmentation de l'anxiété et de la dépression. La surconsommation de psychotropes peut alors avoir une fonction d'automédication pour atténuer les symptômes d'anxiété et de dépression.

La clientèle présente différents profils. Elle est composée en partie de personnes encore sur le marché du travail, en partie de gens qui vont quitter leur emploi ou viennent de le quitter et qui doivent s'adapter à leur nouvelle situation ainsi que de personnes retraitées depuis longtemps. Certains individus ont commencé à consommer de façon problématique à l'amorce de leur retraite et pour d'autres la chronicité et la durée de la consommation constituent un handicap majeur. Certains vivent dans une situation d'isolement social et d'autres ont une mobilité réduite.

Les intervenants ont adopté une formule flexible permettant de répondre aux besoins de cette clientèle. En plus de la thérapie en individuel, des groupes spécifiquement adaptés à leurs besoins particuliers sont offerts.

Le travail thérapeutique vise à comprendre la fonction de la consommation et à y trouver des moyens alternatifs, à favoriser l'acceptation et l'adaptation aux changements liés avec le vieillissement et à augmenter l'*empowerment* de la personne. L'intervention s'appuie sur la théorie du changement de Prochaska et de Di Clemente et tient également compte des spécificités reliées à la gériatrie.

Ce programme est accessible de jour et de soir et les services peuvent être dispensés dans les locaux ou à domicile lorsque la situation l'exige.

PROGRAMME ENTOURAGE

Ce programme permet d'offrir du soutien aux membres de l'entourage d'une personne présentant des problèmes liés à la consommation de psychotropes, d'alcool ou au jeu pathologique.

Volet adulte

À la suite d'une demande, un premier contact téléphonique est fait pour connaître les besoins de la personne. La personne est alors invitée à une rencontre individuelle qui vise à mieux cerner ses besoins et la nature du soutien désiré afin d'identifier les ressources les plus appropriées.

Au terme de cette rencontre, trois options s'offrent à la personne :

- › être orientée vers une autre ressource ;
- › être orientée vers un autre programme pour stabiliser la situation dans le cadre d'un suivi individuel (1 à 10 rencontres) ;
- › être conviée à une démarche thérapeutique de groupe comprenant dans un premier temps huit rencontres qui visent à comprendre la dynamique de la toxicomanie et à mieux gérer les difficultés vécues.

La personne peut poursuivre dans un deuxième temps une autre démarche de groupe de dix rencontres qui visent à poursuivre le travail sur soi par la compréhension de ses patterns relationnels.

Les personnes de 18 ans et moins sont orientées vers un suivi individuel auprès d'un professionnel et le suivi évolue en fonction des besoins exprimés.

Volet 6-12 ans

Ce service est élaboré afin de répondre aux besoins des enfants âgés de 6 à 12 ans en lien avec un parent ayant un problème de dépendance.

Il est offert dans le cadre d'un programme d'intervention bimodale qui s'adresse à la fois aux enfants et à leurs parents. Il se partage entre une séquence de douze rencontres de groupes et des rencontres familiales statutaires et ponctuelles.

Les rencontres de groupes permettent d'aborder différents thèmes :

- › l'interdépendance dans la famille ;
- › le phénomène de dépendance ;
- › le monde émotif ;
- › la résolution de problèmes ;
- › les rôles dans la famille et les frontières ;
- › les besoins de l'enfant ;
- › la consommation ;
- › les secrets et l'intimité.

PROGRAMME ITINÉRANCE ET SANS DOMICILE FIXE

Ce programme s'adresse aux personnes de 25 ans et plus, habitant l'île de Montréal, pour qui les problèmes liés à la consommation de drogues ou d'alcool et à l'itinérance entraînent des difficultés de tout ordre.

Basé principalement sur l'approche biopsychosociale et sur celle de la réduction des méfaits, dans un contexte de haut seuil de tolérance, ce programme comporte des interventions visant à accroître la motivation et à assurer le maintien des acquis, la stabilisation et le progrès des usagers sur les plans :

- › de la consommation et de la réduction de ses impacts ;
- › du logement ;
- › des affiliations et des rapports sociaux ;

- › de comportements autonomes et des habiletés sociales ;
- › de la santé physique et mentale ;
- › des rapports avec la justice.

Les interventions se font en complémentarité avec un ensemble de services et de programmes offerts au Centre (urgence-triage, désintoxication, réinsertion sociale, etc.) et en lien avec les services complémentaires de plusieurs partenaires (refuges, centres de jour, défense des droits, etc.).

Les services offerts correspondent à la diversité et à la complexité des besoins de la clientèle itinérante ou sans domicile fixe et incluent notamment le groupe d'accueil, l'évaluation psychosociale, le suivi infirmier, la fiducia et le *reaching out*. Au-delà des urgences, c'est principalement l'adaptation, la réadaptation et l'intégration sociale qui sont visées.

PROGRAMME JEU PATHOLOGIQUE

Ce programme s'adresse aux personnes présentant une problématique de jeu pathologique et à leur entourage. Il peut accueillir les usagers présentant une double ou une triple problématique (jeu, santé mentale, toxicomanie, etc.) lorsque celle-ci n'affecte pas de façon significative leur capacité à suivre le traitement.

L'utilisateur bénéficie d'une évaluation de sa situation puis est intégré au traitement axé sur la reconnaissance et la modification des idées erronées concernant le jeu. Le travail s'inspire des approches biopsychosociales, de réduction des méfaits. Le programme est basé sur le programme d'évaluation et de traitement des joueurs excessifs développé par Robert Ladouceur, Ph.D, qui découle de l'approche cognitivo-comportementale. Le programme s'échelonne sur une série d'étapes dont le but est de développer la capacité de cesser de jouer. Il comprend différents volets s'adressant au joueur ou à l'entourage :

- › évaluation biopsychosociale ;
- › suivi individuel d'environ 10 à 15 rencontres ;
- › consultation financière ;
- › groupe de soutien et d'entraide ;
- › service pour l'entourage.

De plus, ce programme offre à l'utilisateur du soutien en situation de crise, des conseils budgétaires et légaux ainsi que de l'aide et des recommandations pour les autres problématiques. Si le besoin s'en fait sentir, trois places d'hébergement sont aussi disponibles.

L'entourage d'un joueur, qu'il soit inscrit ou non dans les services, peut aussi obtenir un suivi pour mieux comprendre la dynamique du joueur et développer des moyens pour faire face à la situation. Les services sont accessibles du lundi au vendredi, de jour et de soir sur rendez-vous.

Un site Web interactif est disponible pour les joueurs ou leur entourage qui désirent de l'information plus détaillée ou souhaitent communiquer avec le Centre à l'adresse www.joueur-excessif.com ou via le site du Centre : www.centredollardcormier.qc.ca. De plus, l'adresse électronique est le joueur-excessif.cdc@ssss.gouv.qc.ca.

PROGRAMME DÉSINTOXICATION

Ce programme s'adresse à toute personne alcoolique ou toxicomane qui traverse une période de désintoxication à l'arrêt de consommation qu'elle poursuive ou non une démarche de réadaptation au Centre. Cette période est caractérisée par un déséquilibre qui peut se manifester par la présence de symptômes physiques nécessitant une intervention en soins infirmiers spécialisée ou par un ensemble de facteurs qui fait qu'un encadrement peut être un moyen de récupération pour viser un nouvel équilibre (physique, psychologique et social). Le Programme désintoxication présente deux volets : le sevrage et la récupération.

Volet sevrage

Ce volet permet à l'utilisateur de traverser la période de sevrage physique dans un contexte sécuritaire et rassurant sous supervision médicale. Dix places sont disponibles et la durée de ce séjour est de sept à dix jours à l'interne. Un suivi en soins infirmiers rigoureux est nécessaire de même que des rencontres individuelles avec un éducateur pour encourager et soutenir l'utilisateur.

Volet récupération

Ce volet offre un encadrement interne à la non-consommation des usagers qui ne présentent pas d'évidence de sevrage physique ou ayant terminé leur période de sevrage.

Dix-huit places sont disponibles et la durée de ce séjour est de dix jours. Il comporte des rencontres individuelles ou de groupe (effets des substances, prévention de la rechute, cycle de la consommation, etc.) pour soutenir la motivation de l'utilisateur qui bénéficie aussi d'un suivi en soins infirmiers. Ce volet est également accessible à la clientèle ayant un problème de jeu pathologique.

À la fin de son séjour, que ce soit en sevrage ou en récupération, l'utilisateur est orienté vers des ressources appropriées s'il le désire.

PROGRAMME RÉADAPTATION INTERNE POUR ADULTES

Ce programme s'adresse aux usagers aux prises avec un problème de toxicomanie ou de jeu pathologique et présentant des symptômes de détresse psychologique (humeur dépressive, idéation suicidaire, présence d'éléments de désorganisation psychologique, etc.) et souvent une situation de désorganisation sociale. Il est uniquement accessible à la clientèle en suivi du Centre Dollard-Cormier.

Ce programme a pour objectif de contribuer à :

- › rétablir l'état psychologique ;
- › favoriser l'appropriation et la responsabilisation de l'état de santé ;
- › soutenir la personne dans ses habiletés fonctionnelles ;
- › aider la personne à sa réinsertion dans son milieu naturel (aide sociale, logement, problèmes juridiques, etc.).

Un plan d'intervention commun est élaboré avec l'utilisateur, son intervenant du programme orienteur et l'éducateur de l'interne afin de bien cerner ses objectifs de séjour. De plus, l'utilisateur participe à des rencontres individuelles et de groupe dans un milieu de vie rassurant, sécurisant et soutenant.

L'infirmière évalue tous les usagers et un suivi en conséquence leur est offert ; des éducateurs sont présents de jour et de soir ; et un gardien de résidence est sur place la nuit et intervient, s'il y a lieu. La durée moyenne du séjour est de deux ou trois mois ; dix-huit places sont disponibles, dont trois sont réservées à la clientèle du jeu pathologique.

PROGRAMME ACTIVITÉS DE GROUPE

Immédiatement après son évaluation, l'utilisateur peut participer à des activités de groupe en fonction de trois axes :

- › **axe consommation** : comprend des activités qui tiennent compte des objectifs de l'utilisateur à l'égard de sa consommation (deuil de la consommation, prévention de la rechute, motivation, déclencheur de la consommation, etc.);
- › **axe social** : touche principalement aux habitudes de vie et à la réorganisation sociale (communication, gestion du stress, réseau social, résolution de conflits, etc.). Cet axe est également ouvert aux personnes présentant des problèmes de jeu pathologique ;
- › **axe psychologique** : vise à développer ou augmenter les habiletés au niveau des relations interpersonnelles, de l'estime personnelle (vivre ses émotions, gestion de la colère, affirmation de soi, estime de soi, etc.).

PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE PAR LE TRAVAIL

Ce programme s'adresse aux personnes inscrites au Centre et suivies dans un programme. Il offre un service d'aide en employabilité et en orientation professionnelle. Il permet d'accéder aux services suivants :

- › évaluation et orientation professionnelle ;
- › soutien à la personne ;
- › recommandations vers des partenaires offrant des services de recherche et de soutien à l'emploi dans la région montréalaise soit les :
 - entreprises d'insertion ;
 - services d'employabilité ;
 - clubs de recherche d'emploi ;
 - centres de travail adapté ;
 - carrefours Jeunesse-Emploi.

PROGRAMME MILIEUX DE VIE ET RÉINSERTION SOCIALE

Ce programme permet d'accompagner la clientèle éprouvant des problèmes de logement, d'hébergement ou de réinsertion sociale. Il vise à la fois la continuité des services et l'accès pour la clientèle à des logements ou des ressources d'hébergement correspondant à leurs besoins. Il se partage en quatre volets :

Volet hébergement dépannage

Ce volet répond à toutes les demandes d'hébergement dépannage provenant des autres programmes du Centre. Il assure la liaison entre le Centre et la ressource communautaire avec laquelle il a une entente de service pour dix-huit places (treize hommes, cinq femmes).

L'objectif principal du séjour, d'un maximum de quatorze jours, est de permettre à l'usager de stabiliser sa situation et de se réorganiser socialement (aide sociale, carte d'assurance maladie, logement, situation judiciaire et légale, rendez-vous médicaux, etc.). Durant la période d'hébergement, l'usager continue de recevoir les services du Centre. À la fin de son séjour, l'usager peut bénéficier s'il y a lieu d'autres types d'hébergement.

Volet résidences d'accueil et ressources contractuelles

Ce volet est une porte d'entrée propre aux demandes d'hébergement des différents réseaux de la région administrative O6A (île de Montréal). Il s'adresse aux personnes présentant une problématique de toxicomanie, sida, itinérance et/ou dysfonctionnement social, nécessitant des services spécifiques de courte, moyenne ou longue durée sous supervision continue.

Plusieurs types d'hébergement sont disponibles : appartements supervisés, résidences d'accueil, chambres supervisées, résidences de groupe, etc.

Les usagers sont dirigés vers des ressources intermédiaires ou de type familial selon une évaluation précise. Chaque usager reçoit les services d'une des deux intervenantes « prise en charge » qui élabore un plan d'intervention conjoint avec le responsable de la ressource qui suit l'usager dans son quotidien.

Chaque ressource reçoit en outre les services d'une intervenante sociale « ressource » du Centre qui vérifie l'admissibilité des usagers et la qualité des services offerts à la clientèle. Toutes les ressources sont évaluées annuellement et conformément à l'article 108 et aux articles 301 à 309 inclusivement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux selon la reconnaissance conférée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Volet réinsertion sociale

Ce volet répond au besoin de soutien et de stabilisation de l'usager durant sa démarche de réinsertion sociale, alors qu'il a accès à un logement subventionné ou à un logement à prix abordable. Dix-huit places sont actuellement disponibles, et le développement d'autres ressources est à prévoir à court terme dans ce service.

Ce service est disponible à la clientèle inscrite au Centre et suivie dans un programme pour un minimum de six mois. Les intervenants qui y œuvrent travaillent en partenariat avec les agents locateurs, les sociétés immobilières, les représentants de la ville, les concierges des logements sociaux ainsi qu'avec les intervenants orienteurs. L'accessibilité est du lundi au vendredi de jour et de soir selon les besoins, et ce, à domicile. L'évaluation de la demande s'effectue sur rendez-vous.

Un plan d'intervention est élaboré avec l'usager afin de cerner ses besoins prioritaires (budget, épicerie, entretien ménager, relations de voisinage, scolarité, retour à l'emploi, aide sociale, etc.). Une fiducie est nécessaire pour soutenir les usagers dans leur intégration et est assumée par les intervenants du programme. La fiducie est utilisée comme un outil privilégié d'intervention en réadaptation.

Le Centre offre ce service pour une période de neuf mois à une année à chaque personne.

Volet logement social

Ce volet vise essentiellement à assurer un soutien au logement social et à contribuer au développement de nouveaux projets. Il permet aussi de favoriser l'intégration de la clientèle de l'établissement dans les logements sociaux et même leur implication dans sa gestion.

2.3 Les services réseau

Les services réseau permettent de répondre aux demandes émanant de l'un ou l'autre des programmes du Centre ou d'autres organismes partenaires. Ils peuvent aussi favoriser le travail concerté de plusieurs partenaires pour répondre aux besoins spécifiques d'un usager.

Service de formation et de consultation clinique

Ce service s'adresse à tout organisme, individu, groupe ou ressource de la région O6A (île de Montréal) en contact avec la clientèle toxicomane et qui nécessite collaboration et soutien. Il propose une participation à la mise en œuvre d'actions ou de programmes émanant des réseaux de la santé, de la justice, du travail et de l'éducation. Ces ressources peuvent être publiques, privées ou communautaires. Ce service vise un meilleur partenariat entre les différentes ressources, la mise en place d'action sur le continuum de la toxicomanie, l'identification, le dépistage et le soutien à l'intervention. Le volet de soutien à l'intervention est offert tant aux ressources externes qu'aux intervenants du Centre.

Le personnel de ce service offre des activités de promotion, de représentation, de formation, de consultation et assure à l'établissement une participation à des comités de travail ainsi qu'à diverses activités professionnelles.

Des outils ponctuels sont créés pour soutenir les actions posées et des cahiers de référence sont élaborés pour compléter le matériel de formation en toxicomanie.

Programme d'évaluation des conducteurs automobiles

Société de l'assurance automobile du Québec

Ce programme s'adresse aux conducteurs condamnés pour avoir conduit un véhicule routier avec facultés affaiblies (article 76, loi 12) ainsi qu'aux personnes identifiées par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et demandant l'obtention ou le renouvellement d'un permis de conduire (article 73, loi 12).

Il offre une évaluation de la compatibilité du type de consommation du client en regard de la conduite sécuritaire d'un véhicule, une évaluation de risque de récidive, un plan d'encadrement visant la responsabilisation du client ainsi qu'un rapport et des recommandations à la SAAQ concernant le comportement de l'usager à la fin du processus d'évaluation.

Ce service est disponible sur rendez-vous de jour et de soir.

Service d'évaluation au tribunal

Offert au Palais de justice de Montréal, ce service vise à aider la magistrature dans la prise de décision inhérente aux besoins de réadaptation en alcoolisme ou toxicomanie des accusés. Il est disponible tant pour les causes criminelles que pénales. Les interventions ont lieu au moment de l'enquête-caution.

2.4 Les liens de troisième ligne

Clinique Cormier-Lafontaine

Au cours des deux dernières décennies, les préoccupations quant aux troubles concomitants liés à l'alcoolisme, à la toxicomanie et à la santé mentale ont été vivifiées par le fort taux de prévalence d'une telle comorbidité et de ses répercussions à plusieurs niveaux. Cette double problématique exige de franchir des obstacles propres à des systèmes spécialisés qui travaillent souvent en parallèle, pour en arriver à une *approche intégrée*, tant au plan du système que du programme de traitement, afin de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle.

C'est dans ce contexte qu'est née en novembre 2001 la Clinique Cormier-Lafontaine, définie essentiellement comme un service de 3^e ligne. Elle reflète le maillage de deux expertises soit, celle du Centre Dollard-Cormier, un chef de file en réadaptation en alcoolisme, toxicomanie, jeu pathologique, et celle de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, reconnu pour son expertise de fine pointe en santé mentale, d'où son appellation Cormier-Lafontaine.

Le mandat régional de la Clinique Cormier-Lafontaine est explicite. Elle doit dispenser et rendre accessibles des soins et des services intégrés de 3^e ligne aux personnes qui présentent à la fois des problèmes sévères, voire réfractaires de santé mentale et de conduites addictives ou un risque réel de rechute liée à l'une ou à l'autre de ces conditions, en prolongement des missions du Centre Dollard-Cormier et de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. À cette fin, elle doit aussi développer les savoirs et les savoir-faire pertinents par la recherche, l'enseignement et l'évaluation et les diffuser auprès des clients, des intervenants et de la population.

Les demandes de services peuvent être faites par un médecin ou un professionnel spécialiste de la 2^e ligne du réseau de la psychiatrie ou de la réadaptation, après ententes spécifiques. La demande **doit être** accompagnée d'une documentation clinique récente sur la condition de la personne ayant besoin de services. La contribution des partenaires étant essentielle, la Clinique préconise une collaboration étroite avec les professionnels orienteurs tout au long du processus d'évaluation et de traitement. Ces partenaires de la 2^e ligne assureront la continuité de la prise en charge à la suite de l'intervention de la Clinique.

Trois principes généraux orientent l'organisation des services :

- › la prédominance d'une approche intégrée, c'est-à-dire la mise en œuvre simultanée des interventions pour la toxicomanie et pour la problématique psychiatrique ;
- › l'importance d'une évaluation précoce de l'usage de substances psychotropes, étant donné des répercussions cliniques de la surconsommation sur le cours et l'issue des troubles psychiatriques ;
- › l'efficacité et l'efficience d'une intervention spécifique basée sur l'approche de réduction des méfaits et l'approche motivationnelle.

Les principaux **services directs** dispensés à la clientèle sont :

- › évaluation et traitement interdisciplinaires ;
- › interventions individuelles et de groupes ;
- › interventions de réseau (famille, intervenants, etc.) ;
- › liaison et soutien aux professionnels susceptibles d'émettre des recommandations.

La Clinique offre également des **services indirects** à ses partenaires (établissements/organismes) :

- › soutien aux instances de 2^e et 1^{re} lignes impliquées dans le traitement des conditions à l'intersection de la santé mentale et des addictions ;
- › service de consultation clinique aux instances des deux réseaux ;
- › transfert des connaissances par des activités de formation dans la région de Montréal et ses environs ;
- › contribution à l'avancement de la recherche en comorbidité en collaboration avec d'autres équipes de recherche au Québec telles que le Centre de recherche Fernand-Séguin, le RISQ, etc.

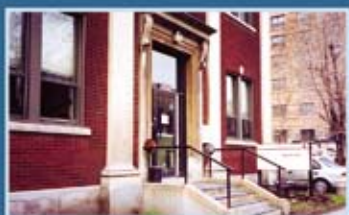
La Clinique offre des services spécialisés aux personnes présentant des pathologies du spectre psychotique et aux personnes porteuses de troubles sévères de la personnalité associés à des conduites addictives. Deux programmations ont été élaborées en lien avec les besoins spécifiques de ces populations.

Dans cette approche intégrée, le traitement offert a pour objet un ensemble de services qui prennent en compte la motivation du client (cycle du changement de Prochaska), l'entretien motivationnel adapté à chaque étape du changement. Ce traitement s'inspire d'une approche thérapeutique éclectique prenant les éléments pertinents des approches stratégique, cognitivo-comportementale, une version adaptée de l'approche dialectique behaviorale de Marsha Linehan, certains concepts psychodynamiques empruntés à Fonagy et Bateman (la mentalisation), Kohut, Gunderson, la réduction des méfaits et un soutien de réadaptation psychosociale complétée par un volet psychoéducatif, pour ne nommer que quelques éléments des programmes de traitement.



siège social

950, rue de Louvain Est
Montréal (Québec)
H2M 2E8
Tél. : (514) 385-0046



POINT DE SERVICE

3530, rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N7
Tél. : (514) 982-4531



POINT DE SERVICE

13926, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H1E 1T5
Tél. : (514) 642-2121



POINT DE SERVICE

110, rue Prince-Arthur Ouest
Montréal (Québec)
H2X 1S7
Tél. : (514) 982-4533



POINT DE SERVICE

923, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H2K 3A4
Tél. : (514) 521-8054